ÉCOLE Normale Supérieure De Lyon

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

Inscriptions Pédagogiques

« Normalien élèves, Normalien étudiants, Auditeurs de master »

Rédacteur : Service des Etudes et de la Scolarité

Date de création : le 07/01/2019

Dernière mise à jour : mardi 26 novembre 2019 à 15:24:56



Table des matières

1.	Ir	nforma	ations générales	3
	1.1	Lie	en pour se connecter à l'application	3
	1.2	Pu	blic concerné : Normalien ou Auditeur de master	3
	1	.2.1	Page d'accueil des inscriptions	3
2.	C	Choisir	les cours pour chaque formation	5
	2.1	Erç	gonomie générale de la page Inscription pédagogique	5
	2	2.1.1	La page INSCRIPTION PEDAGOGIQUE – DIPLOME NATIONAL	5
	2	2.1.2	La page INSCRIPTION PEDAGOGIQUE – DIPLOME ENS	6
	2	.1.3	Les cours supplémentaires suivis hors maquettes	6
	2.2	Str	ructures possibles sous une UE	6
	2	.2.1	Notion de sous-UE	6
	2	.2.2	Notions de cours	6
		Attrib	out « Cours obligatoires »	6
		Attrib	out « Cours facultatifs »	6
		Cour	s « ENS défini »	6
		Cour	s « ENS aux choix »	7
		Cour	s « Externe défini »	8
		Cour	s « Externe libre »	8
		Partie	cularités des Cours du CHEL[s]	8
	2	.2.3	Notion de liste à choix	9
3.	L	.e mén	noire de recherche : un élément constitutif particulier	9
4.	C	Choisir	des cours supplémentaires hors IA	10
5.	N	∕lémo ∙	- Réaliser chaque IP en 10 étapes	11
6.	F	- AQ - 0	Que faire en cas de problème ?	12
7.	F	AQ co	omplémentaire pour les inscrits au Diplôme de l'ENS de Lyon 2019-2020	14
8.	F	AQ co	omplémentaire pour les inscrits en formations FEADéP en 2019-2020	15



1. Informations générales

1.1 Lien pour se connecter à l'application

enscol.ens-lyon.fr

Navigateur préconisé : Google Chrome Résolution minimum requise : 1280 x 1024

1.2 Public concerné : Normalien ou Auditeur de master

Les « auditeurs de cours » et les « auditeurs de cours en échange » sont exclus de ce dispositif. Un dispositif dédié est mis en place pour 2019-2020

Les normaliens élèves démissionnaires en 2019-2020 sont également exclus du dispositif.

Un normalien ou un auditeur de master qui n'est pas régulièrement inscrit dans le SI Coriandre de l'école ne peut pas réaliser d'IP. Il doit se manifester sans tarder auprès de la gestionnaire de scolarité idoine.

1.2.1 Page d'accueil des inscriptions

INSCRIPTIONS -

S'inscrire

A la première connexion, se placer sur le menu INSCRIPTIONS puis cliquer sur <u>S'inscrire</u> pour établir son Inscription Pédagogique (IP).

L'IP s'affichera à l'état de « Brouillon » (bandeau vert entre le bloc INFOS ÉTUDIANT et le bloc LISTE DES COURS VALIDES ET NON AFFECTES).

	Statut en cours : Brouillon semestre 1	
E	Elle pourra être enregistrée autant que nécessaire (bouton Enregistrer).	
L le	Une fois soumise (bouton ^{Soumettre}), l'IP ne peut plus être modifiée sauf si le validateur de l'IP e tuteur la rejette. Dans ce cas, l'IP revient à l'état « Brouillon » et peut de nouveau être modifiée	ou e.
E	En bas de page, si vous avez un message de cette nature, vous n'aurez que la possibilité	
d	l'enregistrer et non de soumettre (bouton Soumettre grisé).	

Attention!

L'inscription pédagogique ne peut pas être soumise car :

- au moins un des diplômes n'est pas associé à une maquette pédagogique. L'inscription ne peut donc pas être complétée (Veuillez contacter l'administration)
 - une ou des inscriptions administratives sont incomplètes (Veuillez les complèter via le lien présent dans le tableau 'LISTE IA')



Vous devez alors vérifier :

1. Dans le bloc INFOS ÉTUDIANTS, qu'un Validateur de l'IP est assigné.

Si vous êtes Normalien élève ou Normalien étudiant, vous devez également avoir un **Tuteur** renseigné. Si ce n'est pas le cas, veuillez adresser un courrier électronique à votre gestionnaire de scolarité pour lui signaler l'absence de validateur de l'IP et/ou de tuteur. Pour le tuteur, merci de lui préciser celui qui vous a été assigné.

Les informations saisies dans ce bloc sont reprises de votre Inscription Administrative (IA). Si vous constatez une erreur dans les données d'état civil ou d'identification vous concernant, vous êtes également priés d'en informer votre gestionnaire de scolarité.

INFOS ETUDIANT

Civilité :	MME	Département :	DEPARTEMENT INFORMATIQUE
Nom :	DUPONT	Discipline :	Informatique
Prénom :	Clémentine	Tuteur :	THIERRY Eric
Date de naissance :	14/06/1997	Mail perso :	clementine.dupont@gmail.com
N° étudiant :	35009999	Mail ENS :	clementine.dupont@ens-lyon.fr
Numéro INE :	0M88XM99999	Tel :	0699999999
Statut :	Normalien étudiant	Validateur de l'IP:	ROBERT Yves

2. Si le bouton Soumettre

est grisé : vérifier que dans le bloc LISTE IA, au moins une icône

est présente en bout de ligne correspondant à une inscription. En cliquant sur , vous obtiendrez la maquette correspond à la ligne d'inscription et pourrez réaliser l'IP correspondante.

S'il manque l'icône, veuillez prévenir « assistance.enscol@ens-lyon.fr » en précisant le **Type diplôme**, le **Diplôme**, le **Parcours** et le **Niveau** visés. Le service de la scolarité contactera le responsable de la formation concernée afin de déterminer la nature du problème (maquette non réalisée par le responsable de la formation ou maquette non affectée).

Dès que la situation sera rétablie, vous verrez apparaître l'icône 📗 en bout de ligne.

LIS	TE IA		℃;					
S1	S2	Type diplôme 🔉	Diplôme 🗧	Parcours 🗢	Niveau 🛛	Parcours année 🗘	Total Ects 🗢	
×	×	Master	Cinéma et audiovisuel	Les pensées du cinéma	1		•	5
×	×	Master	Sciences sociales	Espaces	1		0	
×	×	Diplôme d'université	Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon		2	Non primo-entrant	0	D



A noter : Certaines inscriptions (césures de master, Master Hors ENSL, etc.) font l'objet d'une dispense de maquette (icône absente). Et donc, vous n'avez pas à gérer les cours pour ces formations. Dans ces cas, le bouton source est directement cliquable. Cependant, vous pouvez toujours saisir des cours supplémentaires (bouton Ajouter un cours) si vous avez envisagé de suivre des cours hors d'une inscription répondant à une maquette.

Dans le cas d'une inscription au Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon en 2^{ème}, 3éme ou 4^e année, ainsi que dans le cas d'une Césure du Diplôme, vous avez le pictogramme . Pour autant, il est possible que vous ne validiez rien au titre d'une année, dans ce cas, vous allez tout de même sur la maquette et vous enregistrez sans rien saisir. C'est le moyen de nous donner

l'information que vous n'avez pas l'intention de valider une composante du diplôme cette année.

2. Choisir les cours pour chaque formation

2.1 Ergonomie générale de la page Inscription pédagogique

Vous êtes invités à consulter le catalogue des cours disponible sur le site Internet de l'ENS (<u>http://www.ens-lyon.fr/formation/catalogue-de-cours-2019-2020</u>) pour faciliter la saisie de votre Inscription pédagogique, notamment si la maquette de formation permet de choisir parmi un éventail de cours très large.

Gérer les cours du diplome

Cliquer sur l'icône en bout de ligne pour gérer l'inscription pédagogique de la formation concernée par la ligne. La page **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE – DIPLOME NATIONAL** ou **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE – DIPLOME ENS** s'affiche :

- Le bloc INFOS ÉTUDIANT reprend les informations vérifiées précédemment
- **2.1.1 La page** INSCRIPTION PEDAGOGIQUE DIPLOME NATIONAL
- Par défaut, vous êtes positionné sur le premier semestre du diplôme : l'onglet Semestre 1 est coloré comme suit : Semestre 1 Semestre 2. Pour naviguer, d'un semestre à l'autre, cliquer sur le semestre désiré. Si la maquette est annualisée, vous n'avez pas ces 2 onglets
- Il est possible que le responsable pédagogique est décliné une maquette de type Annuelle.
 Dans ce cas, la notion de semestre n'existe pas et l'ensemble de la maquette pour réaliser votre IP est déclinée sur une seule page.
- En fonction du diplôme, il y a des cours obligatoires et/ou des cours facultatifs et/ou des cours à choisir parmi une liste prédéfinie. Ces cours sont regroupés par Unité d'Enseignement (UE) dont le nombre d'ECTS peut être indiqué sur chaque ligne dans l'application. Pour plier / déplier le contenu d'une UE, cliquer sur les boutons ou contenu d'une UE, cliquer sur les boutons



2.1.2 La page INSCRIPTION PEDAGOGIQUE - DIPLOME ENS

L'IP du diplôme de l'ENS de Lyon se décline différemment selon les années. Elle est constituée de plusieurs onglets. Il convient de tous les passer en revue pour vérifier si vous avez des informations à compléter.

Exemple : En première année du diplôme ou en deuxième année du diplôme pour les primo entrants 2019-2020, 4 onglets minimum sont présents



L'onglet Compétences est relatif aux 15 crédits obligatoires de la 1ère année.

L'onglet **Composants généraux** correspond au Cambridge Advanced. Cet onglet sera présent sur chaque niveau d'inscription au diplôme – « Année 2 », « Année 3 » et « Année 4 ». L'expérience internationale permise uniquement en Année 2, 3, 4 se retrouve également sous cet onglet.

L'onglet **Composants spécifiques** permet de sélectionner les cours que vous souhaitez faire dans le cadre des 15 crédits supplémentaires à acquérir pour obtenir le diplôme. Cet onglet sera présent sur les 4 années de diplôme.

L'onglet **Supplément au diplôme** permet d'inscrire vos activités telles que l'engagement étudiant, les activités sportives et les productions artistiques que vous souhaiteriez voir valoriser dans le cadre du diplôme de l'Ens de Lyon dans le respect des possibilités offertes par celui-ci. (cf Livret du diplôme). En 2019-2020 : pour les activités sportives inscrites dans le supplément au diplôme, il convient également de saisir le code de cours EPS-xxxx sous l'onglet Composants spécifiques.

2.1.3 Les cours supplémentaires suivis hors maquettes

Vous souhaitez suivre des cours qui n'apparaissent pas dans les maquettes ? Rendez-vous §4

2.2 Structures possibles sous une UE

2.2.1 Notion de sous-UE

Une sous-UE correspondant à un choix à opérer. Ce choix impactera sur les cours à suivre. Il ne peut être sélectionné qu'une seule sous-UE par UE. C'est la notion de « Ou exclusif »

2.2.2 Notions de cours

Attribut « Cours obligatoires »

Les cours obligatoires de la maquette sont déjà cochés par défaut. Vous devez les suivre et les valider dans l'année considérée.

Attribut « Cours facultatifs »

Vous devez les sélectionner pour les inclure dans votre Inscription pédagogique.

Cours « ENS défini »

C'est un cours dispensé par l'ENS de Lyon appartenant au catalogue de cours de l'ENS. Il comporte



un code de cours, un intitulé et des Ects. Si ce cours ENS défini est obligatoire, il comporte une coche en fin de ligne.



Cours « ENS aux choix »

Vous devrez choisir un cours appartenant au catalogue de cours de l'ENS de Lyon selon les consignes fournies par votre responsable de master et/ou tuteur. Il est possible que ces consignes aient été saisies dans l'application ; elles sont alors visibles sur fond jaune clair en dessous du

cours. Il est possible de faire disparaitre/réapparaître la consigne en cliquant sur le Si aucune indication n'a été consignée par le responsable, le clic ne renvoie rien. Seul le responsable de la formation sera en mesure de vous dire quels cours peuvent être choisis si vous avez besoin de ce renseignement.

Choisir le	cours dans le catalogue ENS	Afficher le détail du cours
Cours ENS aux cho	bix +	Θ 🔺
Descriptif	Indiquer le module DEP suivi (code commençant par DEP)	

Un clic sur le bouton ⁺ permet d'ouvrir la fenêtre Catalogue de cours ENS pour *Choisir le cours dans le catalogue ENS* de Lyon tout en prenant en compte les consignes données par le bouton information.

Catalogue de cours ENS

Discipline	Code de cours	Intitulé
Aucun cours		
	(1 of 1) 🖙 🖘 🕨 10 🔻	
	Annuler	

A noter : Cette fenêtre est repositionnable avec clic gauche maintenu puis un déplacement de la fenêtre (utile pour accéder aux boutons en cas de recherche ramenant beaucoup de résultats).

Vous pouvez rechercher le cours souhaité par **Discipline**, par son **Code de cours** ou par son **Intitulé** en effectuant une saisie :

- partielle de quelques caractères alphanumériques (Exemple : EDU ou CINE41) ;
- d'un ou plusieurs mots entiers pour affiner au maximum (Exemple : histoire ou histoire du cinéma).

Les clics successifs sur la ligne du cours souhaité et sur le bouton valident le choix du cours.



Pour supprimer la sélection d'un cours choisi dans le catalogue, cliquer sur le bouton .

Cours ENS aux choix ANT-4104 - Archéologie: "Villes et territoires"(cours d'archéologie pour littéraires classiques et historiens). + *

Cours « Externe défini »

Cours Externe défini

C'est un cours non dispensé à l'ENS de Lyon mais dispensé dans un établissement co-accréditeur avec l'ENS de Lyon. Le cours est défini par :

- le code de cours de l'établissement qui le dispense
- l'établissement qui le dispense
- le nombre d'ECTS qu'il rapporte

Cours « Externe libre »

Cours Externe libre

C'est un cours dispensé dans un établissement autre que l'ENS

de Lyon. Attention, les cours du Chel[s] du 1^{er} semestre ont été

Dans ce cas, il convient en cliquant sur le bouton [+] de compléter les éléments demandés comme

- L'intitulé exact du cours
- le nom de l'établissement qui dispense ce cours. Il est toujours préférable de rechercher l'établissement dans le catalogue. Toutefois, vous avez la possibilité de le renseigner manuellement.

Voici les codes de quelques établissements les plus couramment utilisés :

0753431X	Sciences Po (Paris)
0691774D	Université Claude Bernard - Lyon 1
0691775E	Université Lumière - Lyon 2
0692437Z	Université Jean Moulin - Lyon 3
0421095M	Université Jean Monnet

Particularités des Cours du CHEL[s]

Les cours du CHEL[s] sont répertoriés dans le catalogue de cours de l'ENS de Lyon donc sélectionnables dans les « cours ENS aux choix » par leur code de cours commençant par « CHELS.... ». L'offre de cours du semestre 2 n'étant pas stabilisée à ce jour, vous pourrez sélectionner soit un intitulé de cours reconduit de 2018-19, soit le code de cours correspondant à l'établissement partenaire dans lequel vous avez été autorisé à suivre un cours : CHELS215 pour le CNSMD, CHELS216 pour Sciences Po Lyon, CHELS217 pour les Mines, CHELS218 pour Centrale Lyon, CHELS219 pour Vetagro.



2.2.3 Notion de liste à choix

Dans une liste à choix, il n'est possible de sélectionner qu'**un seul cours**. Le fait de cocher un cours de la liste alors qu'un autre cours avait déjà été coché, conduira à décocher le premier cours au profit du second (fonctionnement d'un radio bouton).



<u>A noter :</u> Si la maquette prévoit de choisir 3 cours parmi un choix de 6 cours, la même liste de 6 cours sera présentée 3 fois avec la possibilité de ne cocher qu'un seul cours sur chacune des listes. Il vous appartient de vérifier à ne pas cocher 3 fois le même cours.

3. Le mémoire de recherche : un élément constitutif particulier.

L'élément constitutif (= cours dont le code est ZZTD9000) correspondant au mémoire de recherche. Il peut être présent aussi bien dans les maquettes de Master1 que de Master2. Il demande une attention particulière et une action de votre part. Une fois que vous avez effectué votre IP en cliquant sur le pictogramme , si l'EC ZZTD9000 était présent, alors vous verrez apparaître en bout de ligne du diplôme concerné (dans le cadre Liste IA) un nouveau pictogramme .

I LIS	TE IA							
S1	S2	Type diplôme ≎	Diplôme ≎	Parcours ᅌ	Niveau ᅌ	Parcours année ¢	Total Ects	
~	~	Master	Arts de la scène et du spectacle vivant	Dramaturgies	2		60.0	

Il vous appartient de compléter les informations concernant votre mémoire en cliquant sur ce pictogramme.

Une nouvelle fenêtre apparaît pour saisir les données relatives à votre mémoire

- Saisir le titre exact de votre mémoire
- Sélectionner si le Directeur de mémoire est un Directeur appartenant à l'ENS de Lyon. Dans ce cas, vous rechercherez son nom dans le référentiel de l'École et c'est fini. (cf Fig 1)
- Si le Directeur de mémoire n'est pas un enseignant de l'École, alors vous devez compléter tous les champs présentés. (cf Fig 2)



Saisie des données du mémoire	Saisie des données du mémoire
Titre du mémoire * Veuillez saisir le titre de votre mémoire	Titre du i mémoire * i Directeur ENS Directeur hors ENS
Nom famille Nom usage Prénom Aucun individu (1 of 1) 10 v Annuler OK	Civilité Nom Prénom Etablissement Adresse
Fig 1	Code postal Ville Pays Mail Tel
	Annuler OK Fig 2

4. Choisir des cours supplémentaires hors IA

Des cours supplémentaires peuvent être sélectionnés dans le bloc

+ Ajouter un cours

LISTE DES COURS SÉLECTIONNÉS en cliquant sur le bouton Ces cours supplémentaires viendront s'ajouter dans la liste. Au vu du caractère facultatif de ces cours, il sera possible de les modifier ou les supprimer avant validation de l'IP, ce qui n'est pas le cas des cours obligatoires issus des maquettes de formation. Exemple :

Type diplôme ¢	Diplôme ᅌ	Parcours ♦	Niveau 🗢	Code cours 🔶	Libellé/(établisse externe) ≎	ECTS/(ECTS catalogue) ≎	S1	S2	
				ANGF5106	Linguistique et phonologie	4	~		â
				DEP-9303	Etude des gestes professionnels des enseignant (e) s du secondaire et du supérieur	6			Ē
				DEP-9307	Sociologie des organisations scientifiques	6		×	â



5. Mémo - Réaliser chaque IP en 10 étapes

- Cliquer sur chaque icône située en bout de ligne du cadre « Liste IA » pour réaliser l'IP relative à la ligne considérée.
- 2. Effectuer le choix des cours (sur chaque onglet présent dans la maquette)
- 3. Cliquer sur le bouton Enregistrer pour sauvegarder votre saisie puis, dans la boîte de dialogue **CONFIRMATION D'ENREGISTREMENT**, sur le bouton . Ou sur , le cas échéant.

Confirm	ation d'enregistrement *
A Confirmer l'	enregistrement ?
× Non	v Oul

4. Tant que la saisie demeure incomplète, le message d'information suivant s'affiche à l'enregistrement :

Attention 😑
Enregistrement des cours
effectué, mais saisie
incomplète. Des cours
obligatoires sont à renseigner!

et le bouton soumettre est grisé sur la page **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**.

5. Une fois tous les cours obligatoires saisis, le message d'information suivant s'affiche :



- 6. Cliquer sur le bouton Retour à la page d'inscription
- 7. Si un pictogramme apparaît à côté du pictogramme que vous venez de quitter, cliquez sur
 et compléter les informations relatives à votre mémoire.
- 8. Saisir les cours supplémentaires que vous souhaitez suivre durant l'année le cas échéant (cf §4)
- 9. puis sur le bouton <u>soumettre</u> pour notifier à votre **Validateur de l'IP** (saisi par le gestionnaire de scolarité) la complétude de votre Inscription Pédagogique.
- 10. Vous recevrez des mails automatiques lors de l'avancement de votre IP (validation ou rejet ou dévalidation). Seul le responsable IP peut faire ces 3 actions. En cas d'erreur, c'est à lui que vous devez vous adresser.

NB: Une liste à choix ne permet de sélectionner qu'un seul cours.



6. FAQ - Que faire en cas de problème ?

Question/Réponse

1. J'ai eu l'accord de mon responsable pour remplacer un cours obligatoire de sa maquette par un autre cours ; or je n'ai pas moyen de l'indiquer sur l'IP du diplôme considéré.

R : C'est le maquettage de la formation réalisé par le responsable de la formation qui pose problème. Pour ne pas bloquer le système, vous ajouterez ce cours, en cours supplémentaire (Cf §4) et préviendrez le validateur IP et la gestionnaire de scolarité par mail que vous avez ajouté ce cours (code de cours) en lieu et place du cours obligatoire présent dans la maquette (indiquer le code cours). Le nécessaire sera fait ultérieurement par le responsable de master/la gestionnaire de scolarité pour le prendre en compte dans le diplôme souhaité

Comment ?	I LISTE DES COURS SÉLECTIONNÉS Ajouter un cours			
	Total ECTS : 0			
	Type diplôme 🕈	Diplôme 🕈		
	Aucun cours			

2. Je ne peux soumettre mon IP car je n'ai pas le bouton « soumettre » et j'ai un message qui me dit :.....(teneur du message importante)

R : Envoyez un mail à votre gestionnaire de scolarité en copiant collant le message qui apparait en bas de la page de l'inscription pédagogique. Indiquez bien votre département de rattachement et votre statut dans le mail. Cela permettra un aiguillage plus rapide.

3. Je n'ai aucune icône 🖿 en bout de ligne du tableau Liste IA

R : C'est probablement parce que votre Inscription n'est pas liée à une maquette pédagogique. Vous avez toutefois la possibilité de suivre des cours hors de cette inscription, c'est pourquoi vous devez réaliser cette démarche. Si vous suivez des cours, vous les indiquerez par le biais du bouton [ajouter Cours] sinon soumettez votre IP telle que.

4. Cours supplémentaires : cette année, je suis en L3 et je vais suivre ou j'ai suivi des cours qui me serviront à valider mon Master1 l'année prochaine. Que dois-je faire ?

R : Vous indiquerez ces cours en utilisant le bouton [ajouter Cours]. Ils viendront s'ajouter dans le tableau correspondant à votre IP globale.

5. Cours supplémentaires : cette année, je vais suivre des cours DéP par anticipation. Dois-je les saisir cette année et comment ?

R : Vous indiquerez les cours DéP en utilisant le bouton [ajouter Cours]. Ils viendront s'ajouter dans le tableau correspondant à votre IP globale.



6. Cours en doublon : j'ai un message qui m'indique des cours sont en doublon ?

Pour rappel : La règle générale à l'ENS de Lyon - Un cours ne peut être validant qu'au titre d'un seul diplôme, sauf exception en Licence+DIP pour les cours du CID.

R : A l'exception indiquée ci-dessus, vous ne devez jamais retrouver deux fois le même cours dans la liste récapitulative des cours. (Possibilité de classement par « code de cours » en cliquant sur la colonne éponyme). Si c'est le cas, en regardant les 3 premières colonnes, vous saurez au titre de quels diplômes il a été ajouté. Vous pourrez- ainsi retourner dans l'IP correspondante (par le pictogramme page) pour modifier ce cours en doublon.



7. FAQ complémentaire pour les inscrits au Diplôme de l'ENS de Lyon 2019-2020.

Complément sur les Modules DEP et le Diplôme de l'ENS de Lyon :

Deux modules DéP sont validables en crédits-école dans le Diplôme de l'ENS de Lyon **puis par équivalence** l'année d'inscription en **M2 FEADéP** (de préparation à l'agrégation) :

- le<u>Tutorat</u> (programme d'égalité des chances Trait d'Union, association ENSeigner, tutorat auprès des étudiants de la CPES, tutorat Médecine-Sciences)
- la <u>Participation à un événement de diffusion des savoirs</u> (Fête de la Science, Invitation à l'Antique, programme de la Maison des Mathématiques et de l'Informatique, etc).

Les autres modules DéP ne sont pas validables dans le Diplôme de l'ENS de Lyon. Si les normaliens souhaitent valider l'un des deux modules décrits ci-dessus dans le Diplôme, **ils devront l'indiquer dans les composants spécifiques du Diplôme,** et ainsi le relier à cette formation. Pour obtenir l'équivalence dans le master FEADéP l'année où ils y seront inscrits, ils devront réaliser une demande d'équivalence sur le portail des études, en début d'année.

- 1. Code de cours : je ne trouve pas le code de cours correspondant à :
- Un cours pour non spécialistes : CPNS9xxx (cf catalogue de cours)
- La préparation et validation d'un diplôme universitaire en sus de la formation constitutive de l'année de diplôme : **DPLU**
- La publication d'un article dans une revue à comité de lecture : DPUB
- Une communication dans un colloque avec comité scientifique : DCOM
- Une participation à un Labo Junior : DLAB
- Une construction de ressources pédagogiques : DCRP
- La fête de la science : **DEP-9319 ou DEP-9320** (selon que le stand est juste animé ou conçu et animé
- Activité du tutorat : DEP-9314 (6 crédits)
- Une contribution à un site DGESCO : DDGE
- La publication d'un article de vulgarisation dans une revue ou un site reconnus : DPUV
- Un stage optionnel : **DSTA**
- Prolongation de stage : DPRO (c'est votre directeur de département qui attribuera les crédits afférents (cf livret du diplôme pour votre département)
- 7. J'ai suivi un atelier d'écriture scientifique en M1 où j'ai rédigé un dossier soumis ensuite pour publication à la revue Médecine/Sciences. En accord avec le directeur du département, cette activité permet l'obtention de 3CE au titre du diplôme. Pourriez-vous m'indiquer sous quelle rubrique les étudiants peuvent déclarer cette activité sur ENSCOL ?

R : S'il s'agit d'une "Publication d'un article dans une revue à comité de lecture" le code est DPUB ;

S'il s'agit d'une "Publication d'un article de vulgarisation dans une revue ou un site reconnus" le code est DPUV.)



8. FAQ complémentaire pour les inscrits en formations FEADéP en 2019-2020.

1. FEADéP : Je n'ai acquis aucun ECTS de module DéP auparavant. Je dois tous les valider cette année. Comment dois-je m'y prendre dans mon IP ?

R : Vous cochez la Sous UE :

Sous UE Les Modules DéP sont suivis en 2019-2020 pour l'intégralité des 12 ECTS

Puis vous sélectionnez autant de cours DéP que nécessaire pour atteindre les 12 ECTS requis. Cela peut se faire au travers d'un seul cours de 12 ECTS ou de deux cours de 6 ECTS ou de 3 cours s'il s'agit d'un cours de 6 et de deux cours de 3 ECTS etc... Les modules Dép commencent tous par DEP....

2. FEADéP : j'ai déjà acquis des ECTS DEP pour totalité ou partie. Comment dois-je précéder?

R : Vous cochez la Sous UE :

Sous UE Les 12 Ects DéP sont une combinaison de validation par équivalence et/ou cours suivi.s antérieurement à cette année et/ou cours suivi.s cette année

Cette sous UE permet de prendre en compte toutes les situations de validation par anticipation, qu'elle soit totale (pour 12 ECTS) ou partielle (respectivement 9,6 et 3 ECTS)

Les cas possibles sont :

 Soit une validation d'acquis accordée par la VPE (la commission a eu lieu en octobre 2019 et a fait l'objet d'une délivrance d'une attestation par le service de la scolarité). Dans ce cas, vous cocherez dans la liste de choix le nombre d'ECTS accordée sur l'attestation remise.
 Exemple :

~	Liste de choix •	choisir	dans la liste en fonction des ECTS acquis, la validation par équivalenc	e Faci	ıltatif	*
	Cours Extern	e défini	Validation d'acquis accordée par la VPE pour 12 ECTS	Crédits 12	0	
	Cours Extern	e défini	Validation d'acquis accordée par la VPE pour 9 ECTS	Crédits 9	0	~
	Descriptif	Votre res	sponsable d'agrégation vous a remis une attestation où figure cette information			
	Cours Extern	e défini	Validation d'acquis accordée par la VPE pour 6 ECTS	Crédits 6	0	
	Cours Extern	e défini	Validation d'acquis accordée par la VPE pour 3 ECTS	Crédits 3	0	

 Soit vous avez suivi et validé un ou plusieurs cours Dép, des années antérieures. Dans ce cas, vous cocherez dans les 4 Cours Externes définis présentés, celui correspondant à la valeur totale des ECTS validés antérieurement.

<u>Exemple :</u> vous avez suivi et validé en 2017-2018, le cours « Persévérer et réussir dans l'enseignement supérieur » pour 3 ECTS et en 2018-2019, le cours 'Enseigner les langues anciennes » pour 6 ECTS, vous cochez le Cours Externe défini pour 9 Ects.



- Soit vous avez une combinaison d'une validation par équivalence et de cours Dép suivis et validés



antérieurement pour 12 ECTS ou plus. Dans ce cas, vous combinez les deux possibilités indiquées cidessus.

- Si les ECTS acquis antérieurement par « validation par équivalence » et/ou « par cours » sont inférieurs à 12, vous devrez faire le complément à 12 ECTS en suivant un ou plusieurs modules Dép cette année. Vous les indiquerez en cochant un « cours ENS au choix » et en choisissant un cours DéP au catalogue 2019-2020 correspondant aux crédits manquants.

📱 Liste de choix 🔹 choisir dans la liste en fonction des ECTS acquis, la validation par équivalence			altatil	1
Cours Externe diffei Validation d'acquis accordée par la VPE pour 12 ECTS		Crédits 12	0	,
Cours Externe défini Validation d'acquis accordée par la VPE pour 9 ECTS		Crédits 9	0	,
Descriptif Vote responsible d'sprégation vous a remis une attestation où figure catte information				
Cours Externe définit Validation d'acquis accordée par la VPE pour 6 ECTS		Crédits 6	0	1
Cours Externe défini Validation d'acquis accordée par la VPE pour 3 ECTS		Crédits 3	0	
Cours Externe défini Validation de cours DéP antériourement à cette année	Facultatif	Crédits 12	0	P
xterne défini Validation de cours DéP antérieurement à cette année Facultatif		Crédits 9	0	
Cours Externe défini Validation de cours DéP antérieurement à cette année	smo definal Validation de cours DéP antérieurement à cette année Facultatif		0	R
Cours Externe délini Validation de cours DéP antérieurement à cette année	Facultatif	Crédits 3	0	1
ENS aux choix 🕢		Facultatif	0	,

8. FEADéP : Je ne me retrouve pas dans le contexte décrit en Q1 et/ou en Q2

R : Certaines maquettes de FEADéP peuvent différer de la modélisation décrite ci-dessus. Si vous rencontrez des problèmes pour saisir votre IP, merci de vous rapprocher du responsable de la formation pour vous faire accompagner.

9. J'ai déjà validé mon FEADéP l'année dernière. Je suis uniquement la formation pour repasser l'agrégation cette année. Dois-je faire une IP ?

R : Dans ce cas, votre inscription ne comporte pas le picto en bout de ligne pour saisir une IP sur la formation « Préparation à l'agrégation Externe ». En revanche, vous avez la possibilité de saisir des cours supplémentaires suivis en dehors de cette formation. Si c'est le cas, ajouter ces cours par le biais du bouton [ajouter Cours] sinon soumettez votre IP telle que.

Complément sur les Cours DEP et le Diplôme de l'ENS de Lyon:

Deux modules DéP sont validables en crédits-école dans le Diplôme de l'ENS de Lyon **puis par équivalence** l'année d'inscription en **M2 FEADéP** (de préparation à l'agrégation) :

- le<u>Tutorat</u> (programme d'égalité des chances Trait d'Union, association ENSeigner, tutorat auprès des étudiants de la CPES, tutorat Médecine-Sciences)
- la <u>Participation à un événement de diffusion des savoirs</u> (Fête de la Science, Invitation à l'Antique, programme de la Maison des Mathématiques et de l'Informatique, etc).

Ces 2 modules doivent être **saisis en composants spécifiques du Diplôme**. Pour obtenir l'équivalence dans le master FEADéP l'année où ils y seront inscrits, les étudiants devront déposer une demande d'équivalence sur le portail des études, en début d'année de FEADéP.

Les autres modules DéP ne sont **pas validables** dans le Diplôme de l'ENS de Lyon ; aussi **il ne faut les relier à aucune formation** (utiliser "+ajouter un cours" dans le cadre intitulé « Listes des cours sélectionnés » dans ENSCOL)

